

LE TEMPS

Crédit Vendredi 12 novembre 2010

Les dettes privées portugaises et irlandaises sous forte pression

Par Yves Genier

La crise de la zone euro s'étend aux banques et aux entreprises

Les attaques des marchés sur les pays endettés de la zone euro prennent de l'ampleur. Après les dettes publiques, sous le feu depuis la fin de la semaine passée, vient le tour des emprunts privés. Les principales victimes sont les grandes banques irlandaises et portugaises. Toutefois, d'autres émetteurs d'obligations d'entreprises de la zone euro sont aussi touchés.

Les investisseurs exigent des garanties toujours plus importantes avant d'avancer des fonds. Les niveaux record atteints lors de la crise grecque en avril et mai derniers sont largement dépassés. Ainsi, les rendements des emprunts publics irlandais et portugais atteignaient respectivement 8,78% et 7,15%, jeudi après-midi, bien plus qu'au printemps. Simultanément, le coût des assurances de crédit (credit-default swaps ou CDS) sur les obligations émises par Anglo-Irish Bank et Allied Irish Bank atteignent respectivement 1143 et 1025 points de base. Au Portugal, le CDS du Banco Espírito Santo atteint 540 points et celui du Banco Comercial 537.

Commentaires allemands

Les deux grandes banques suisses, qui ne sont que très marginalement affectées par cette crise, ont toutes deux des CDS de 97 points.

«Le principal déclencheur de cette tension est l'accumulation de commentaires en provenance d'Allemagne remettant en cause la solidarité nord-sud au sein de la zone euro», explique Mickael Benhaïm, responsable du négoce obligataire à la banque Pictet à Genève. Prévu jusqu'à la fin 2012, le mécanisme de stabilisation financière mis en place en mai dernier est mal accueilli en Allemagne, le principal pourvoyeur de fonds.

Les marchés s'inquiètent aussi de la hausse des prévisions de pertes sur des crédits accordés en Irlande. Alors que le gouvernement s'attend à ce qu'elles totalisent 50 milliards d'euros, la banque centrale a relevé mardi ses estimations à 85 milliards.

LE TEMPS © 2009 Le Temps SA